

P. E. A. C.

Parcours d' Education Artistique et Culturelle

Guide pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle

La place du corps à l' école

Le PEAC n'est ni un dispositif de plus, ni une action isolée, ponctuelle, ni un projet personnel. Il doit être un projet global, du CP à la terminale, respectant différents points :

- **Articuler** enseignement et action éducative culturelle (qui doit se fonder sur l'enseignement).
- S'inscrire dans le **long terme**.
- Donner un cap, une direction; **proposer un itinéraire**.
- Viser **tous les élèves** : une **égalité d'accès** à l'art et la culture.
- Rendre l'élève **plus compétent face à l'art et la culture**.
- Laisser une trace auprès des élèves : « mémoire d'expérience ».
- **Permettre un réel ancrage** avec des œuvres, des faits artistiques, culturels et notamment lier au territoire.
- Tendre vers **des singularités** et **ouvrir une pluralité de formes** artistiques, de lieux,...
- S'inscrire dans un double cadre : **sur le temps scolaire et hors temps scolaire**.
- Conduire à **de nouvelles modalités d'expériences artistiques** autres que le cours habituel, afin de **donner le primat de l'expérience et des pratiques sensibles**.

La place du **SENSIBLE** dans les apprentissages scolaires

Cela conduit à **proposer un éventail élargi de domaines artistiques vécus** afin que tous les élèves vivent des expériences artistiques en conjuguant :

- « **les rencontres** » (avec l'art et la culture),
- « **les pratiques** » (expérience sensible) et
- « **les connaissances** » (investigations et savoirs) artistiques et culturelles.

Des **bénéfices socio-moral et cognitifs**.

C'est ainsi les faire « **éprouver** », les faire « **faire** » et les faire « **réfléchir** » à l'art et à la culture.

Cela amène aussi à mutualiser et lier, avec cohérence, les diverses actions éducatives artistiques menées dans l'établissement et **de tisser le fil** avec l'école, le lycée, **afin que chaque élève, du CP à la terminale vive un Parcours d'Education Artistique et Culturelle riche, varié (donc non redondant) et fécond**.

La mise en place du parcours doit donc à la fois **formaliser et mettre en valeur les actions menées**, en leur donnant **une continuité**.

Donner toute place à l' école pour les processus artistiques.

Notes à partir de l'exposé de C. Vieaux, IGEN, lors du 1^{er} FORUM FEAC tenu à Reims, le mercredi 12 novembre 2014 et du B.O. :

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673

Le Parcours d' éducation artistique et culturelle
 du collège Nicolas Appert

« *Patrimoine et spectacle vivant* : des espaces sensibles vécus par l' élève autour du corps et de l' écrit. »

